

VICTIME OU BOURREAU?

Au cours de la dernière campagne provinciale, un honnête et respectable citoyen de Cowansville, Monsieur Morissette, écrivait que Monsieur Damien Bouchard avait naguère parlé en mal du clergé catholique devant les anglo-protestants de là-bas. Sa lettre fut rendue publique.

M. Bouchard eut peur, — dire qu'il y a des gens qui se sentent à l'aise en pleine lumière) — et pour le cacher se montra indigne. "Comment? On osait l'accuser de parler contre le clergé, lui qui fait si dévotement la procession de la Fête Dieu à la veille des élections!..."

Et il y alla d'une petite action en dommages. Il offrit de la retirer en échange d'une rétractation. Comme ça ne mordit pas, il essaya de terroriser, suivant le procédé cher aux prussiens, et fit émettre un mandat d'arrestation en fulminant: rétractation ou prison!

L'homme de là bas était probe et droit. Sa réponse fut tout simplement héroïque: "Je n'osais pas mentir". M. Bouchard ne semble pas avoir été capable de la comprendre.

La menace resta suspendue longtemps, torturant l'homme, broyant le cœur de l'épouse et arrachant des larmes aux enfants. Les grands jurés de Sweetsburg viennent enfin de la faire disparaître en déclarant l'accusation non fondée.

M. Bouchard avait ressassé cette affaire dans ses récentes assemblées. Il y avait posé à la victime, et parlé à mots couverts de conspiration du clergé. M. Bouchard croit-il donc que le clergé est entré dans l'Émancipation? C'est connu que le clergé travaille au grand jour contre le diable et ceux qui font son œuvre de perversion. Le diable et les francs-maçons le savent bien.

Il reste de toute cette affaire que Damien Bouchard a fait arrêter un brave ouvrier, père de famille, sur une accusation que les grands jurés ont déclarée non fondée.

Les masques sont arrachés. Où est la victime?... Où est le bourreau?...

JUSTICE

MONSIEUR L'ABBE P.-J. CARDIN

Le vendredi midi, 29 septembre, mourait en sa demeure, à Saint-Hyacinthe, M. l'abbé Pierre-Joseph Cardin, ancien curé de Pike River, Sainte-Hélène, Acton-Vale et Marieville. Paralysé depuis plus d'un an et demi, il a été emporté presque subitement par une syncope. C'était l'un des prêtres sûrement les plus connus et les plus estimés de notre diocèse.

Depuis bientôt quarante ans, en effet, M. Cardin a occupé un rang important dans notre clergé. Son intelligence, sa parole facile et souple, son bon cœur, son amour des choses d'Église l'avaient depuis longtemps placé en évidence. On recourait à sa charité en toute occasion et il ne refusait jamais. Cet homme a prêché tout autant qu'un religieux missionnaire. Retraites pascuales, sermons de visite pastorale, triduum, retraites de couvent et de collège, sermons d'ordination, de bénédiction et d'inauguration d'églises, d'anniversaires de toutes sortes, éloges funèbres de prêtres; il n'est guère de paroisse du diocèse où il ne s'est pas fait entendre; il n'est guère de circonstances où il n'a pas parlé.

Son éloquence était des plus originales. Il ne visait pas aux beaux gestes; il ne s'arrêtait pas beaucoup non plus à la diction; ce qu'il voulait et ce qu'il obtenait; c'était de donner à tous une doctrine solide, dogmatique, très claire et très personnelle. Sa facilité d'assimilation était immense; ce qu'il prenait dans Bossuet, Bourdalou et Monsabré, — ses trois auteurs favoris, — il le présentait de la façon la plus originale et la plus variée qui se puisse imaginer. Peu de prédicateurs ont su mieux s'accommoder à leurs auditeurs. Servi par une imagination très vive mais bien maîtrisée, il arrivait, par des comparaisons, par des figures, par des images, à faire saisir aisément les doctrines les plus abstraites. C'était le plaisir de le voir s'attaquer à un point de dogme et de constater avec quelle aisance et quelle clarté, il exposait la doctrine pesant ses mots, mesurant ses expressions, corrigeant ce que l'image ou la comparaison avaient d'incomplet ou d'inexact, et toujours arrivant à mettre en pleine lumière le point de doctrine étudié. La prédication de M. Cardin était surtout dogmatique; c'est-à-dire qu'il se plaisait à prêcher le dogme, les vérités de foi à ses fidèles. Il négligeait pas la morale, certains de ses sermons sont de véritables traités de théologie pratique; mais il était bien convaincu que la base, l'appui et la valeur de la morale; c'est le dogme.

S'il eût écrit ses instructions, le recueil ferait un excellent sermonnaire pour le ministère paroissial. Mais le bon curé improvisait. Il improvisait dans le meilleur sens: composait sa phrase en chaire, c'était évident; mais tous ses sermons, tous ses discours étaient longuement préparés. M. Cardin, ayant à prêcher, lisait, lisait beaucoup, puis il rassemblait ses souvenirs, méditait son su-

jet, le roulait dans sa tête, le ruminait longtemps, marchant dans sa grande salle. De temps en temps, il posait une question aux prêtres de son entourage — il y avait à peu près toujours des prêtres chez lui — écoutant la réponse, ne disait rien, et continuait son travail intérieur. Cela durait plusieurs jours. Quant arrivait l'heure de prêcher, il se sentait très à l'aise, il possédait son sujet. Alors c'était une abondance de pensées et de paroles: il n'avait à chercher ni les mots ni les idées: celles-ci se précipitaient, s'enchaînaient, se développaient le plus aisément, et les mots se pressaient, se poussaient sur ses lèvres, c'était l'abondance, la facilité, l'éloquence vraie.

Cette manière de prêcher était chez M. Cardin le résultat d'une habitude intellectuelle. Son esprit était naturellement philosophe; la synthèse lui était des plus aisées. Il ramenait toutes ses connaissances à quelques idées générales. Quand il fermait un livre, surtout en ses dernières années, il le résumait en quelques phrases il les fixait dans son esprit et il pouvait alors en causer avec une précision et une ampleur étonnantes. Il aimait les détails, il s'intéressait aux recherches doctrinales et historiques, mais c'était toujours pour ramener le tout aux principes généraux. C'est ce qui explique comment il pouvait parler si simplement et si clairement de ces vérités évidentes, que tout le monde admet que si peu peuvent exposer ou développer.

Cette habitude de la synthèse en faisait un causeur des plus attrayants. Il savait, comme pas un, réunir une foule de petits traits, un acte, un mot, un geste, et tirer les conclusions les plus exactes et prévoir les événements. Dans la politique, il eût été un diplomate raffiné. Il connaissait tout de l'histoire contemporaine de notre Église, les hommes et les choses. Les moindres dessous lui étaient familiers; il ne négligeait aucun groupe; il aurait pu dire comme saint Paul: *curam habens omnium Ecclesiarum*. Sa réputation était bien établie: on savait qu'il interrogeait, questionnait et faisait l'examen de son hôte. Puis, de tout ce qu'il avait vu et entendu dans ses courses, il n'oubliait rien il faisait un résumé exact de tous ces détails et établissait une belle philosophie de l'histoire ecclésiastique contemporaine.

Il faut noter aussi la sûreté du jugement de M. Cardin. Il avait un sens ecclésiastique remarquablement averti. Quand il disait avec une petite moue bien caractéristique: cela n'est pas sûr, il ne lui arrivait guère de se tromper. Même dans les questions les plus délicates et les plus épineuses, il se rangeait toujours du côté de la vérité. Il sentait vraiment en toutes choses comme l'Église dans le Christ; ce qui est d'après saint Paul avoir le sens chrétien.

M. Cardin comptait beaucoup de connaissances et de nombreux amis. Peu de presbytères furent plus simplement et tout bonnement hospitaliers. Petits et grands, jeunes et vieux, séminaristes et prêtres trouvaient chez lui la maison et les cœurs grands ouverts. On y venait de tout le diocèse et même d'ailleurs. Et chaque fois, c'était nouveau, et parce que le curé avait à nous interroger, et qu'il savait nous mettre au courant de bien des faits, et aussi parce que ce lui était une belle occasion d'aller visiter, en compagnie, un autre confrère ami. Soit à Pike-River, à Sainte-Hélène, à Acton ou à Marieville, le bon curé réunissait toujours grand nombre d'amis ecclésiastiques. On allait s'y reposer, s'y récréer, s'y instruire, s'y éclairer. On y restait une heure, on y passait des jours, c'était toujours bien; chacun y était chez soi, à l'aise, libre, tranquille, intéressé et intéressant.

Homme d'esprit et de cœur, M. Cardin fut également un homme d'œuvre. Il est le fondateur de la paroisse de Saint-Pierre-de-Vérone de Pike-River, où, après avoir vaincu et aplani beaucoup de difficultés, il a bâti l'église et le presbytère a donné à ces nouveaux fidèles un esprit paroissial que rien n'a pu encore entamer. A Sainte-Hélène, il a construit l'église; à Marieville, il a rebâti et l'église et le presbytère. Ces travaux matériels ne prenaient pas toute son activité; il a su rendre intense la piété de ses fidèles dans ses diverses paroisses. Il avait foi en la prière commune. Voilà pourquoi il établit la dévotion du chemin de la croix le dimanche, les heures saintes fréquentes, le culte du patron. Pour honorer saint Pierre de Vérone ou sainte Hélène, pour que le peuple s'attachât au patron de la paroisse, il a organisé de grandes démonstrations publiques, avec processions, sermons et communions générales. Les maîtres des cérémonies pouvaient peut-être y trouver à reprendre. M. Cardin acceptait en rubriques l'axiome: ce qui n'est pas défendu est permis; mais le résultat évident et immédiat, c'est que les fidèles aimaient mieux et priaient davantage le patron de leur paroisse. Quoi de plus catholique? Que de plus dans la tradition de l'Église? Se peut-il manière plus pratique de faire passer le dogme de la communion des saints dans la vie des chrétiens? Ce culte du patron, cet amour de la prière en commun, M. Cardin les a emportés avec lui dans ses quatre paroisses. Par tout on l'a retrouvé semblable à lui-même, entraînant les fidèles à la prière commune, à la vie liturgique, aux démonstrations publiques. Ses confrères s'étonnaient parfois; lui n'en continuait pas moins ses évolutions et le peuple priait et persévérait. Au moyen âge, il aurait sûrement été favorable aux jeux des mystères; il en aurait volontiers organisé, et avec quelle exubérance!

Enfin, puisqu'il faut se borner, M. Cardin était très charitable: il donnait beaucoup, mais à bon escient. Ses protégés de-

M. Maurice de Féraudy à St-Hyacinthe

Ceux qui suivent par les journaux les événements qui se passent dans les théâtres de Montréal ne sont pas sans être au courant de tout le bruit qui se fait actuellement autour du nom de M. Maurice de Féraudy, pensionnaire et vice-doyen de la Comédie-française de Paris, et des artistes qui l'accompagnent dans une tournée théâtrale sur le continent américain. La presse n'a pas d'éloges, et le théâtre St-Denis, de Montréal, qui est la salle la plus vaste de cette ville, et où M. Féraudy et sa troupe, depuis une quinzaine, déploient les plus beaux talents des artistes des scènes françaises, débordent chaque soir de spectateurs toujours de plus en plus anxieux de voir et d'entendre ces personnages qui sont les premières étoiles de France. C'est qu'en effet la chose en vaut plus que la peine.

Or, St-Hyacinthe, comme Montréal, aura la faveur de pouvoir connaître et entendre les meilleurs artistes de France, et de voir, pour la première fois, du théâtre tel qu'il s'en fait à Paris: M. Maurice de Féraudy sera au théâtre Corona vendredi soir de la semaine prochaine, 20 octobre avec sa troupe. Ces artistes, tous de la Comédie française de Paris, le meilleur théâtre de France qui est subventionné par le gouvernement, joueront le *GENÈRE DE M. POIRIER*, comédie en quatre actes par Emile Augier et Jules Sandeau. Cette pièce qui est un des plus grands succès de la scène, est au programme de la Comédie française depuis 1854, et est irréprochable sous le rapport de la moralité.

Inutile d'ajouter que ce sera le plus grand événement théâtral qui n'aura pas encore eu lieu à St-Hyacinthe, et qu'un pareil n'aura pas lieu avant un grand nombre d'années.

La musique, pour cette soirée, sera fournie par le septuor de saxophones de la Société Philharmonique. Et, afin de permettre aux marchands et commis-marchands de pouvoir assister à cette représentation, elle commencera à 9.00 heures précises. Ceci n'empêchera pas le spectacle de se terminer assez à bonne heure, car on nous assure que les entr'actes seront très courts.

La troupe apporte ses décors et jouera avec les costumes de l'époque. Les prix, pour cette soirée extraordinaire, sont les mêmes qu'à Montréal et à Paris: Orchestre et 2 premières rangées du Balcon: \$3.00; Balcon, rangées C. D. et E.: \$2.00; Amphithéâtre: \$1.00. Pour la taxe du pauvre, 10% en plus. Les billets sont dès maintenant en vente à la pharmacie Brodeur.

ooo

Boulangerie à Vendre

Belle propriété, bon roulant, un commerce de 5000 pains par semaine à vendre à sacrifice. Cause: maladie. S'adresser à Arthur Barbeau, Casier p. 107, LAPRAIRIE, P. Q. R. C. au 3 nov. inc.

Avis public, est par les présentes donné que Edmond Arthur Robert financier, Charles Glass Greenfields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutcheson Gérant, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, Sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Québec Tramways Company pour les fins suivantes :

Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit et de construire, opérer et maintenir des tramways et chemins de fer dans la cité de Québec, et dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec ; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques, électriques ou autres usines de pouvoir, usines à gaz ou pouvoirs d'eau dans la cité de Québec ou n'importe lequel des dits comtés pouvant être utilisés dans le but de fournir le pouvoir à ou pouvant être opérés conjointement avec les tramways ou chemins de fer de la compagnie, et de vendre et distribuer dans la cité de Québec ou dans n'importe lequel des dits comtés une partie quelconque du pouvoir ou gaz produit par les dites usines ; d'acheter, construire et opérer telles lignes de téléphone ou télégraphe avec ou sans fil qui pourraient être requises pour les besoins des affaires de la Compagnie ; d'acquérir en entier ou en partie, par achat ou de toute autre manière, le stock capital, parts, sécurités, entreprises, et propriétés du Québec Railway Light, Heat & Power Company, Limited, Québec Railway Light & Power Company, Québec Jacques-Cartier Electric Company, Québec County Railway Company, Québec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company, ou n'importe laquelle de ces compagnies, ou n'importe quelle autre compagnie ou compagnies dont les propriétés ou entreprises ou une partie quelconque de ces propriétés ou entreprises, pourraient être employées ou opérées aisément et avec avantages pour les affaires ou entreprises de la Compagnie, comprenant en entier ou en partie leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités et exemptions de toute nature et description ; et de les vendre ou d'en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie ; de concéder à quelque compagnie que ce soit, dont une partie quelconque des entreprises ou propriétés ou autres droits sont acquis par la Compagnie, l'autorité nécessaire pour les transmettre à la Compagnie.

Québec, 4 octobre 1922.

Greenfields, Greenfields & Languedoc.

Procureurs des demandeurs.

Avis public est par les présentes donné que Edmond Arthur Robert, financier, Charles Glass Greenfields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutcheson, gérant, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur et l'honorable David Ovide L'Espérance, Sénateur, s'adresseront à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Québec Gas Company, pour les fins suivantes :

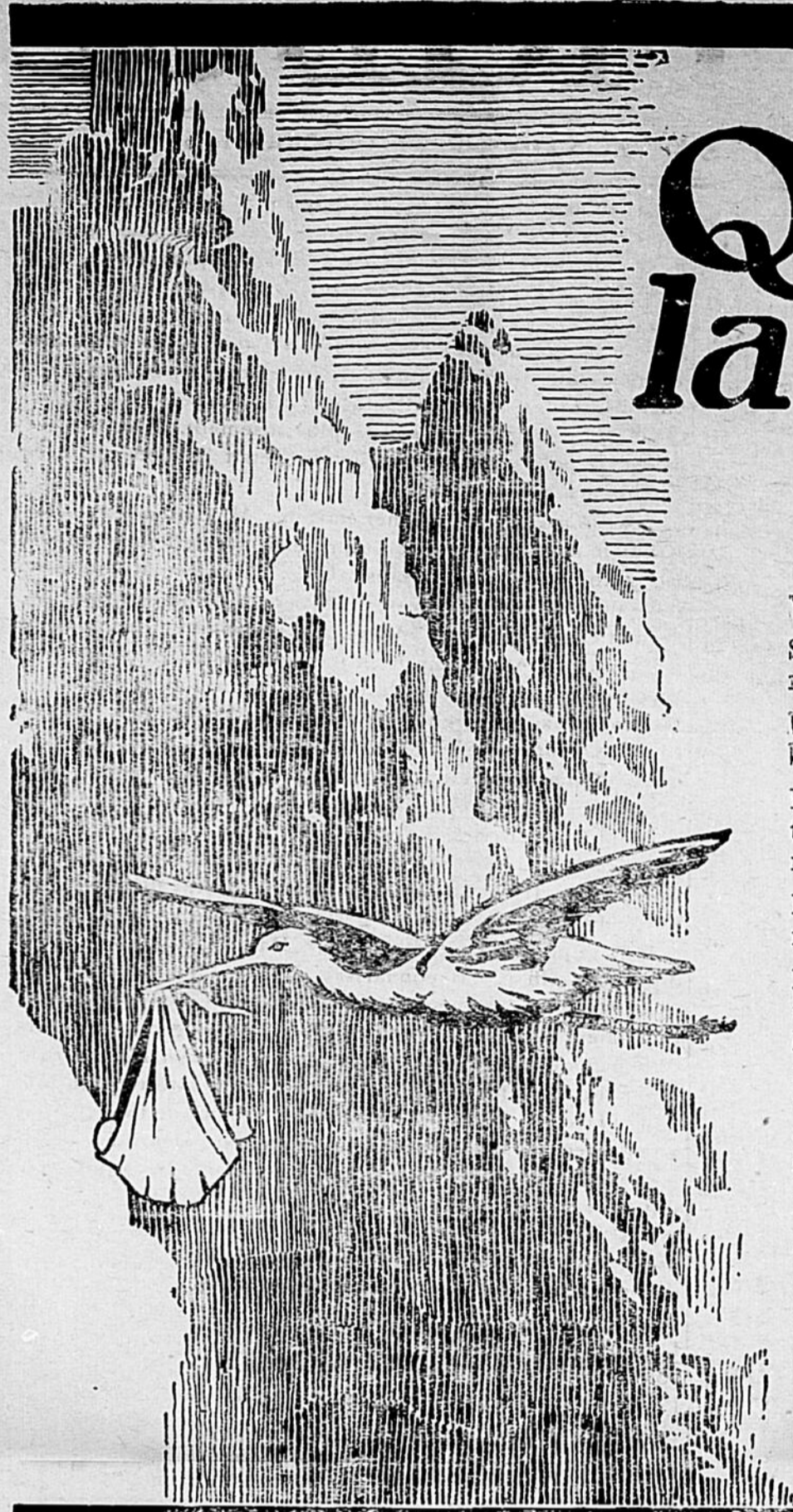
Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des usines à gaz et hydrauliques, des pouvoirs électriques ou autres, usines ou pouvoirs d'eau dans la cité de Québec, ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec et de manufacturer, acheter, vendre et distribuer, des pouvoirs de gaz, eau et électricité et autres pouvoirs dans la cité de Québec, ou dans n'importe quel des dits comtés ; d'acquérir, construire et opérer des lignes de téléphone ou de télégraphe avec ou sans fil, qui pourront être requises pour les besoins de la Compagnie ; d'acquérir, en entier ou en partie, par achat, location ou de quelque autre manière que ce soit, le stock capital, les parts, sécurités, entreprises et propriétés du Québec Railway, Light, Heat & Power Company, Limited, Québec Railway Light & Power Company, Québec Jacques Cartier Electric Company, Québec County Railway Company ; Québec Gas Company, Frontenac Gas Company ; Canadian Electric Light Company, ou n'importe laquelle de ces compagnies, ou n'importe quelle autre compagnie ou compagnies dont les propriétés ou entreprises, ou quelque partie que ce soit de ces compagnies, pourraient être employées ou opérées aisément ou avec avantage en rapport avec les affaires ou entreprises de la compagnie, comprenant toutes ou une partie de leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités ou exemptions de toute nature et description ; et de les vendre ou d'en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie ; de concéder à toute compagnie, dont une partie quelconque des entreprises, propriété, ou autres droits sont acquis par la compagnie, l'autorisation nécessaire pour les transférer à la Compagnie.

Québec, 4 octobre 1922.

Greenfields, Greenfields & Languedoc.

Procureurs des demandeurs.

Croez-vous qu'une annonce dans La Tribune vous sera profitable? Essayez, et vous serez convaincu du fait.



Quand la cigogne arrive

Voilà qui demande mûre réflexion!

Si le lait maternel fait défaut, par quoi le remplacera-t-on?

Votre décision aura sa répercussion chez bébé—

Elle décidera de sa bonne santé, de sa robustesse et de son bonheur, car les bébés en bonne santé sont heureux.

Elle décidera de son avenir, car les enfants rachitiques sont voués à la défaite.

Mais si votre décision s'autorise de faits constatés par l'expérience, si elle se prévaut de l'opinion de milliers de mères, vous n'aurez rien à redouter, puisque vous choisirez certainement le Lait Eagle, le meilleur aliment des bébés, le plus nourrissant et le plus utile à la croissance.

De qualité invariable et de consistance toujours également assimilable.

Pour vous aider dans les soins à donner aux bébés, nous avons édité deux livres: "Le Bien-Etre de Bébé" et "Le Plus Beau Bébé." Vous les trouverez utiles et intéressants. Nous les distribuons *gratuitement*. Ecrivez à The Borden Company, Limited, Montréal.

Borden's EAGLE BRAND

CONDENSED MILK



Avis public est par les présentes donné que Edmond Arthur Robert, financier, Charles Glass Greenfields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutcheson, Gérant, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Québec Power Company, pour les fins suivantes :

Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques et électriques ou autres pouvoirs, usines, usines à gaz ou pouvoirs d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot,

Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec ; et de manufacturer, acheter, vendre et distribuer des pouvoirs d'eau, de gaz, d'électricité et autre pouvoir dans la cité de Québec ou dans n'importe lequel des dits comtés ; d'acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, en entier ou en partie, les tramways ou chemins de fer ou autres entreprises pouvant employer les pouvoirs d'eau, de gaz ou pouvoir vendus ou produits par la Compagnie, d'acheter, de construire et opérer telles lignes de téléphone ou télégraphe avec ou sans fil qui pourraient être requises pour les besoins des affaires de la compagnie ; d'acquérir en entier ou en partie, par achat, location ou de quelque manière que ce soit, le stock capital, parts, sécurités, entreprises et propriétés du Québec Railway, Light, Heat & Power Comted, Québec Railway Light & Power Company, Québec Jacques-Cartier Electric Company, Québec County Railway Company, Québec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company ou n'importe laquelle de ces compa-

gnies, ou n'importe quelle autre Compagnie ou Compagnies dont les propriétés ou entreprises ou une partie quelconque de ces propriétés ou entreprises, pourraient être employées ou opérées aisément et avec avantage pour les affaires ou entreprises de la Compagnie, comprenant en entier ou en partie leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités et exemptions de toute nature et description ; et de les vendre ou d'en disposer du quelque manière que ce soit en entier ou en partie, de concéder à quelque compagnie que ce soit, dont une partie quelconque des entreprises ou propriétés ou autres droits sont acquis par la Compagnie, l'autorité nécessaire pour les transmettre à la Compagnie.

Québec, 4 octobre 1922.

Greenfields, Greenfields & Languedoc

Procureurs des demandeurs

Le radium de Madagascar

Des recherches récentes viennent de démontrer que la région de Sodvizandrjana, dans l'île de Madagascar, est riche en minerais de radium. Si les gisements reconnus étaient exploités en profondeur, on pourrait extraire environ 4 grammes de radium, production qui équivaldrait à la moitié de la production mondiale.

C'est à Madagascar qu'existe également les plus riches gisements de graphite. La teneur du minerai est de 92%.

Le Beurre Canadien en Angleterre

Au retour d'un voyage outre-mer où il a vu l'arrivée à Liverpool de la plus forte expédition de beurre qui soit partie du Canada (50,000 boîtes), le Commissaire fédéral de l'industrie laitière et de la Réfrigération dit que le défaut principal que les Anglais reprochent au beurre canadien, c'est qu'il est trop salé. Les gens là-bas aiment leur beurre peu salé. La difficulté, c'est que les fabricants ne savent jamais si un beurre doit être exporté ou s'il doit être consommé au pays. Le meilleur moyen d'en sortir serait d'habituer le consommateur canadien à manger du beurre moins salé qu'il n'a fait jusqu'ici le Commissaire dit que les marchés anglais accueilleraient avec plaisir des quantités plus abondantes de beurre canadien, pourvu qu'il soit du type demandé. A l'heure actuelle, la Nouvelle-Zélande occupe le haut de

l'échelle dans les exportations de beurre en Grande-Bretagne quoique cependant les exportations du Canada en juillet accusent une superbe augmentation par comparaison au mois correspondant de 1920 et 1921.

Ces pauvres socialistes

M. Marcel Sembat, chef socialiste français mort il y a quelques jours, laisse une fortune évaluée à plusieurs millions de francs. Il n'en était pas moins un des chefs socialistes les plus estimés. Il est étrange de constater que la plupart de ces grands apôtres du socialisme ou du communisme ne peuvent pas mettre en pratique les doctrines qu'ils prônent. Jaurès était très riche, Lenine, le père du communisme russe, est millionnaire et Gompers touche un traitement de prince, tous n'en sont pas moins des martyrs ou des héros de la cause ouvrière ! Pauvre peuple !

Province de Québec, Municipalité du Township de St-Valérien de Milton.

A une session ordinaire du Conseil municipal de la municipalité sus-dite tenue aux lieux et heures ordinaires des séances, lundi le cinq septembre mil neuf cent vingt deux et à laquelle session sont présents M. le Maire F. Goyette et MM. les Conseillers Albert Gaucher, Joseph Lussier, et Alp. Tétrault, tous membres du dit conseil et formant quorum sous la présidence de M. le Maire F. Goyette.

Le dit Conseil par les présentes fait et adopte le règlement suivant avis de motion ayant été donné suivant la loi.

REGLEMENT NO
Qu'il soit statué et ordonné et il est ordonné :

Attendu la requête de Henri Leclerc et al demandant un règlement permettant l'émission d'un permis d'hôtel pour la vente de la bière en cette municipalité ;

Attendu que l'article 1319 de la loi des licences de la province de Québec ordonne que sur requête de trente électeurs demandant un tel règlement, le conseil municipal doit le passer et le soumettre à l'approbation des électeurs municipaux.

A ces causes.
1° Qu'un permis pour l'émission d'une licence d'hôtel avec privilège d'y vendre de la bière soit demandé à la Commission des liqueurs de la Province de Québec.

2° Que la présente demande et le présent règlement n'auront force et effet qu'après avoir été approuvé en et de la manière voulue par la loi par la majorité des électeurs municipaux.

RÉSOLUTION
Proposé par le conseiller Alphonse Tétrault, secondé par le conseiller Jos. Lussier.

Résolu que le règlement précédent portant No maintenant lu soit approuvé et confirmé Adopté.

(Signé) F. GOYETTE, Maire.
CAM. BOUTHILLIER, Sec.

Aux électeurs municipaux de la municipalité du Township de St-Valérien de Milton.

Avis public est par les présentes donné par le soussigné Camille Bouthillier, Secrétaire-Trésorier, Que LUNDI, le 16 OCTOBRE 1922, à dix heures de l'avant-midi en la demeure du sus-dit Secrétaire-Trésorier il y aura votation au scrutin secret, pour approuver ou désapprouver le sus-dit règlement y convoquant tous les électeurs municipaux de la sus-dite municipalité.

Donné à St-Valérien ce vingt-deuxième jour de septembre mil neuf cent vingt-deux.

CAM. BOUTHILLIER, Sec.-Trés.
22, 29, 6, 13.

LES HORREURS DE L'INDIGESTION

Soulagées par "Fruit-a-tives", le Médicament à Base de Fruits

L'indigestion, est une des plus sérieuses maladies de l'heure présente, parce qu'elle est la cause de désordres graves.

Le Fruit-a-tives soulagera toujours de la mauvaise digestion, parce que ses tablettes tonifient les muscles de l'estomac, augmentent la quantité des sucs gastriques et font disparaître la constipation qui accompagne d'habitude la mauvaise digestion.

60c la boîte: les 6, \$2.50. Boîte d'essai: 25c.

Chez les marchands ou expédié par la poste sans frais par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa.

Conseil du cardinal Ratti à la Jeunesse

Lorsque S. S. Pie XI était archevêque de Milan, en 1921, il donna à la jeunesse catholique les conseils suivants :

((Qu'on se souvienne avant tout que les Associations de jeunesse ne sont ni un parti politique ni une section d'un parti, mais constituent des œuvres. Le but est de faciliter la formation de l'esprit chrétien qui doit s'épanouir dans tous les domaines de la vie privée et publique, familiale et sociale.

((Les membres de ces groupements doivent se distinguer par l'esprit de piété, la pratique exemplaire de la vie chrétienne et l'esprit d'apostolat dans le concours à apporter, au sein de leurs paroisses respectives, à toutes les bonnes œuvres et particulièrement à l'enseignement du catéchisme.

((On n'oubliera pas l'étude des questions sociales et politiques.

((Mais que ce soit une étude ; non des déclamations, et une étude éclairée et fortifiée par la saine philosophie chrétienne, étude adaptée à l'âge et au développement intellectuel des jeunes gens, étude qui formera d'humbles penseurs non de creux déclamateurs.

((Il n'est pas admissible que l'Association devienne exclusivement, ou même principalement, un cercle-buvette, un groupe théâtral, musical, sportif, toutes choses qui peuvent être utiles si

elles restent à leur rang de moyens secondaires : mais il ne faut pas qu'elles restreignent ni surtout qu'elles fassent perdre de vue les objectifs principaux.

((L'expérience nous apprend que ceux qui se sont assigné pour but unique ou principal la culture physique ou les divertissements, fût-ce dans les meilleures intentions, ont abouti à enlever aux jours de fête tout caractère religieux, à priver la jeunesse de la parole de Dieu ; et, s'ils ont fait des hommes plus vigoureux, ils n'ont pas donné à la société des caractères plus droits et mieux équilibrés.))

Fête de Saint-François d'Assise à Sorel

Bien que non annoncée à l'avance, la fête de Saint François n'est pas passée ici tout à fait inaperçue. Dans la matinée, bon nombre de Tertiaires de la ville ont tenu à se rendre à la petite chapelle du Monastère, pour y faire leur pieux pèlerinage. Avant l'Office, une courte allocution leur fut adressée par le R. P. Salvator Archambeau, Père prédicateur nouvellement arrivé dans cette maison. En quelques mots bien choisis et surtout bien sentis, il n'eut pas de peine à trouver le chemin de tous les cœurs, pour y raviver la dévotion au Séraphique Père, dont le souvenir est loin de s'effacer ici.

Durant la messe célébrée par le R. P. Justinien, Supérieur, du très beau chant fait par les élèves du nouveau Collège. La communion fut, peut-on dire, générale. Au sortir de la chapelle les cœurs battaient réellement à l'unisson ; et c'est comme à regret qu'on se sépara, le cœur ému et la mémoire encore toute remplie du verset du cantique : "Que ne puis je habiter toujours en ta présence !"

Le midi, MM. les Curés, la plupart des Messieurs prêtres de la ville, ainsi que M. A. C. Trempe, Syndic répondant à l'invitation qui leur avait été faite la veille, venaient partager avec la petite Famille séraphique les rugales agapes dues, comme toujours, à la charité soreloise.

Une annonce dans La Tribune a toujours porté profit. Pourquoi ne pas annoncer dans ce journal ?

Cultivateurs et Presseurs de Foin

La Loi Fédérale 8-9 George V — Chapitre 90 — Amendant l'inspection et la vente de tout foin et Paille pressés — En Force le 24 Mai 1918 — Articles 340 f-340 g.

Tout presseur de foin et de paille aussi bien que tout Cultivateur pressant son propre foin et paille est obligé d'attacher à chaque ballot de foin ou de paille une étiquette ayant pas moins de 3 pouces de longueur par 1 1/2" de largeur — avec ses noms et adresse, lisiblement écrits ou imprimés et la Pesanteur de tels Ballots de foin ou de paille.

Ces étiquettes seront attachés de manière à ce qu'ils ne se perdent pas. Aucun Vendeur ou Presseur de foin qui manque d'attacher cette étiquette à chaque Ballot de Foin ou de Paille tel que prescrit par cette Loi — sera sur conviction sommaire passible d'une amende de \$5.00 pour chaque offense.

Comme Directeur de l'association des Commerçants de foin du Canada pour le district de St-Hyacinthe, Qué., j'ai accepté de prendre le dépôt de ces Etiquettes approuvés par le Département de l'agriculture. Et je suis en mesure de faire la livraison sans délai. Présentez-vous à mon bureau et livraison en sera faite.

Je dois avertir chacun que vous aurez des Inspecteurs à vos Trousses pour faire observer cette Loi et Gare aux Négligents.

J'ai aussi un char de Broche à foin acheté avant la Hausse et je pourrai vous servir à des prix relativement bas.

Arthur S. COMEAU St-Hyacinthe, Qué.

Phone No 364 Office
Maison Soir 575 15 rue Laframboise, Bloc Sauvé.

CREME A BARBE Dr F.

Ne contient pas de graisse minérale (Petrolatum)

UNE MERVEILLE SCIENTIFIQUE

(Résultat de 10 années de recherches inlassables).

PAS DE SAVON — PAS DE BLAIREAU — PAS DE MOUSSE

Economique et Extraordinaire comme Cosmétique en général.

— En même temps c'est une pommade fondante (vanishing cream), sans égale pour émailler la figure. Avis aux dames et demoiselles.

— Demandez la circulaire qui vous dira les différents usages domestiques supplémentaires.

— La ville de St-Hyacinthe, plus tard, sera connue dans le monde entier comme le berceau de cette importante découverte.

EN VENTE A LA PHARMACIE BRODEUR, ST-HYACINTHE.

TEL. 156

CAMILLE HUBERT Tél. 298
WILFRID DUPONT Tél. 642

HUBERT & DUPONT
MARCHAND DE

Grains et Farine, Foin et Paille
GROS ET DETAIL

ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél Bell Coin des rues
MAGASIN 27 ST-ANTOINE et MONDOR.

MACDONALD'S PILOT

TABAC A FUMER

Le Tabac avec un coeur

1/2 LB PAQUET 10¢



Notes locales

EVANGILE DU DIMANCHE

XIXe Dimanche après la Pentecôte
 Evangile selon S. Matthieu
 Ch. XXII, v. I.

En ce temps-là, Jésus, continuant de parler en paraboles, dit aux princes des prêtres et aux Pharisiens : Le royaume des cieux est semblable à un roi qui, voulant célébrer les noces de son fils, envoya ses serviteurs appeler ceux qui étaient invités ; mais ils refusèrent d'y venir. Il envoya encore d'autres serviteurs avec ordre de dire à ceux qui étaient invités : J'ai préparé mon festin ; j'ai fait tuer mes bœufs et tout ce qui avait été engraisé : tout est prêt, venez aux noces. Mais au lieu de s'y rendre, ils s'en allèrent, l'un à sa maison de campagne, et l'autre à ses affaires ; quelques uns se saisirent des serviteurs, les accablèrent d'outrages, et les tuèrent. A cette nouvelle, le roi irrité, envoya ses troupes, extermina les meurtriers et brûla leur ville. Il dit ensuite à ses serviteurs : Le festin des noces est prêt, mais ceux qui avaient été invités n'en étaient pas dignes ; allez donc dans les places publiques, et appelez aux noces tous ceux que vous y trouverez. Les serviteurs parcoururent les rues, réunirent tous ceux qu'ils y trouvèrent, bons et mauvais, et la salle du festin fut remplie de convives. Le roi, étant entré pour voir ceux qui étaient à table, aperçut un homme qui n'était pas revêtu de la robe nuptiale. Mon ami, lui dit-il, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme ne répondit rien. Alors le roi dit à ses serviteurs : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dehors dans les ténèbres extérieures ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents ; car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus.

Quarante Heures

A S.-Denis, les 12, 13 et 14, à S.-Robert les 17, 18 et 19, à S.-Bernardin-de-Waterloo les 18, 19 et 20, à S.-Rose-de-Lima-de-Sweetsburg les 19, 20 et 21.

Succès

M. Joseph Dansereau, qui dirige la fabrication du beurre à l'Ecole de Laiterie, a décroché la Médaille d'Or à l'exposition dernière de l'Etat de New York pour le meilleur exhibit de beurre. Notre concitoyen mérite de chaudes félicitations pour cette victoire, remportée sur des milliers d'exposants. Nous les lui offrons avec d'autant plus de plaisir qu'elles sont dues à ses talents, tout en constituant une excellente recommandation pour sa maison.

La Southern Canada Power

Les clients de la Southern Canada Power Company Limited furent vivement intéressés par une lettre qu'ils reçurent ainsi

Elle Considère que les Tablettes Zutoo

Sont absolument inoffensives Et cela, après en avoir pris 1000

Mde. (Dr.) Shurtleff, de Coaticook, dit ce qui suit :—
 "Les Tablettes ZUTOO ont dû arrêter 500 de mes maux de tête, car j'en ai pris 1000. Après avoir essayé de toutes les médecines à ma portée, je les ai toutes mises de côté il y a quatre ans, pour prendre ZUTOO que j'ai constamment employé depuis.
 Je considère que ces tablettes sont un remède inoffensif et très efficace pour toutes sortes de maux de tête."
 En vente chez tous les marchands—25c. la boîte.

aujourd'hui de la compagnie, leur offrant de les associer dans son organisation.

Actuellement, il y a un grand nombre d'employés de la compagnie qui sont associés dans l'entreprise et qui participent aux recettes. Cette association doit être étendue maintenant aux clients.

Les profits de la compagnie, son développement constant, sa solide position financière, donnent un intérêt particulier à l'offre qu'elle vient de faire.

Outre sa courtoisie et l'efficacité du service qu'elle s'est toujours efforcée de donner, on a observé avec intérêt, ici et dans tout le Canada, comme elle a persuadé les industriels à venir s'établir sur son territoire ; à tel point, que les activités de son bureau industriel ont servi de modèle et d'inspiration à d'autres compagnies.

Aujourd'hui la compagnie fait un autre pas en avant. Elle a l'intention de mutualiser en partie son organisation, en inaugurant au profit de ses clients un système de participation dans ses propriétés et ses recettes.

Ce système a été mis en pratique partout aux Etats-Unis. Il y a plus de douze ans qu'il fut inauguré mais n'a commencé à s'étendre que depuis quatre ans. Aujourd'hui, plus des trois quarts des grandes compagnies d'utilités publiques des Etats-Unis, sont disposées à s'associer leurs clients et à partager avec eux leurs recettes continues.

La compagnie est heureuse de s'associer ses clients et a inauguré ce mouvement, ici, cette semaine.

Le gérant général Jas. B. Woodyatt disait : " Nous sommes tout à fait convertis à ce système qui permet l'association avec les clients. Nous croyons que les clients, la compagnie et le pays bénéficieront de ce mouvement. Il est maintenant décidé qu'à l'avenir, la compagnie s'associera les gens qui rendent possibles ses recettes.

" Nos associés, aujourd'hui, sont les gros capitalistes des grandes villes. Ils ont fourni l'argent qui a rendu possible notre développement jusqu'à ce jour ; volontiers, ils achèteront encore de nos valeurs, mais ces capitalistes habitent des villes éloignées et n'ont aucun intérêt dans notre territoire et son développement. Nous voulons des gens de chez nous.

" Nos raisons sont peut-être égoïstes. Mais nous voulons, dans le travail énorme du développement des pouvoirs d'eau du Québec, la coopération des gens que nous servons. Nous voulons amener les industriels à s'établir ici pour utiliser ces pouvoirs d'eau et augmenter ainsi

Mandats de Voyageurs

Boîtes de sûreté et Garde des valeurs
 Caisse de Noël
 Change domestique et étranger.

Service pour tous

Votre banque est intéressée à votre succès et les employés de la Banque sont désintéressés en vous avisant.

8-13-F

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Succursale de St-Hyacinthe, A. C. CRÉPEAU, Gérant.
 Succursale de St-Pie de Bagot, I. T. CADIEUX, Gérant.

Autres Succursales :
 Ste-Madeleine, Ste-Hélène
 St-Nazaire, St-Simon
 St-Valérien, St-Paul Abbotsford

la population et la prospérité de notre territoire. On ne peut obtenir une meilleure coopération de nos gens qu'en les prenant en société avec nous.

" La rareté croissante du charbon, les troubles ouvriers continus dans tant de régions minières donnent aux compagnies de pouvoir électrique une occasion favorable de se développer. De toutes ces compagnies, aucune, je crois, n'a un avenir aussi brillant que celui de la Southern Canada Power Company, et de toutes les parties du pays, aucune n'a un plus bel avenir industriel que le nôtre. Les industries devront quitter les parties du pays où elles doivent compter sur l'approvisionnement si aléatoire du charbon, et aller s'établir où la constance des pouvoirs d'eau leur est assurée.

" Je crois que les clients qui s'associeront à nous, en achetant du fonds privilégié que la compagnie leur offrira bientôt, feront un placement dont ils seront satisfaits toute leur vie. La position financière de la compagnie est absolument solide. Je crois qu'elle paiera toujours des dividendes. Considérant les immenses pouvoirs d'eau non utilisés que la compagnie possède, ainsi que l'occasion qu'elle a de se développer encore, j'ai confiance qu'avec le temps leur placement vaudra plus qu'il ne leur a coûté.

" Nous sommes tellement intéressés à obtenir le plus grand nombre possible d'actionnaires que nous avons limité nos ventes à nos clients et à pas plus de dix actions à chacun d'eux. Afin de permettre aux gens d'épargner d'acheter, nous vendrons par paiements échelonnés à ceux qui le voudront. Nous espérons, toutefois, que la plupart des ventes seront faites à des personnes qui auront des économies et qui voudront les placer là où elles rapporteront plus de 6%, rendement certain de nos valeurs "

ooo

Quilles dans les salles de la Philharmonique

3e Concours—Lundi, 9 octobre 1922

EQUIPE PHILHARMONIQUE

H. Morin	473
M. St-Jacques	437
P. Laframboise	427
E. S. Fee	599
R. Desautels	520
L. Ringuet	432
Majorité 96	2888

Majorité 96

EQUIPE CHEVALIERS DE COLOMB

A. Bédard	405
J. Mongeau	537
J. Laframboise	490
Dr Birtz	500

N. Girouard	421
H. Campbell	439
Majorité 51	2792

4e concours, Mercredi, 11 octobre 1922

EQUIPE MANHASSSET

Ald. Lord	515
J. Monette	430
Robinson	527
A. Barré	5 3
Alf. Beauregard	454
L. Sicotte	421
Majorité 51	2850

EQUIPE AMES-HOLDEN

U. Majer	496
A. Plamondon	459
C. E. Blanchard	503
N. Archambault	394
E. St-Amant	432
H. Richer	515
Majorité 51	2799

S.-Denis sur Richelieu

(Correspondance Spéciale)

MISE AU POINT — A PROPOS DE BONS CHEMINS

Les travaux de macadam dans la rue Yamaska sont commencés depuis quelques jours, en dépit d'un certain nombre de farceurs qui voudraient faire croire à l'honorable ministre de la Voirie que la municipalité n'a pas les matériaux nécessaires pour mener à bonne fin cette entreprise. Le vieil axiome de Voltaire " Mentons, mentons toujours, il en restera quelque chose " est aussi vrai dans notre siècle qu'il l'était au temps de ce triste Sire L'honorable M. Perron en effet, confiant dans les racontars mensongers de ceux qui l'ont avisé, dépêchait sur les lieux son ingénieur en chef pour s'enquérir des faits et qui le trompaient ; ou les membres du conseil du village de St-Denis, ou des amis politiques qui paraissent vouloir le renseigner. le rapport de l'ingénieur en chef du département de la voirie va sans doute le fixer et ce sera une leçon pour ce dernier non contribuable qu'il vaut mieux croire à la parole ou aux écrits des membres d'un conseil municipal d'une municipalité qu'à de prétendus amis qui vont le voir à tout propos et sont admis facilement auprès de lui, et, après ces visites, se font passer dans les grands quotidiens de Montréal pour maire ou délégués de certaines paroisses qui n'ont jamais existé dans cette province. Un contribuable.

Avez-vous annoncé dans La Tribune? Faites-le et vous serez étonné des résultats. Pourquoi ne vous abonnez-vous pas à la Tribune?

Bryant Brothers Limited

Membres de la Bourse des Mines de Montréal

84 Rue St-François-Xavier Montréal.

Quartiers-généraux pour les Stocks de Mines.

Cotations quotidiennes sur demande.

Fil Télégraphique privé avec Connexions et facilités complètes de Courtoisie.

Etablie en 1899

Docteur Paul Ostiguy

SPECIALISTE

MALADIES des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Consultations : 1 hr. à 4 hrs.

255, rue Sherbrooke Est, MONTREAL

Tel. EST 5684.

PACIFIQUE CANADIEN

Montréal-Ottawa

Le chemin de fer du Pacifique Canadien fait circuler un service de trains commode et très fréquent entre Montréal et Ottawa. Les heures indiquées sont celles du méridien de l'Est.

VERS L'OUEST.—Départ de Montréal, gare Windsor.

7.30 a. m., tous les jours, arrivant à Ottawa 11.00 a. m.

8.30 a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa, 11.30 a. m.

3.00 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa 6.30 p. m.

6.00 p. m., le dimanche seulement, arrivant à Ottawa 9.30 p. m.

8.15 p. m., tous les jours, arrivant à Ottawa 11.15 p. m.

10.15 p. m., tous les jours, arrivant à Ottawa, 1.15 a. m.

VERS L'EST.—Départ d'Ottawa, gare Union :

5.25 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 8.25 a. m.

6.00 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 9.00 a. m.

8.00 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 11.30 a. m.

3.15 p. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 6.15 p. m.

6.35 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Windsor, 10.05 p. m.

Pour billets et autres renseignements, adressez-vous à

J. E. MORIN, Agent.

22 1/2 rue Laframboise.

AVIS

Les souscripteurs de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE DE S.-HYACINTHE

et du District voudront bien payer leurs dus à WILFRID AMYOT, PERCEPTEUR

203 rue Cascades S.-Hyacinthe au 13-10-22.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

HEURES DU DÉPART DES TRAINS

*9.50 a. m., *5.44 p. m., *9.48 p. m.—Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Québec par le Pont excepté le samedi.

*5.42 a. m., *7.13 a. m., *10.40 a. m., *2.30 p. m., *5.28 p. m., pour Montréal, Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg et les Etats de la Nouvelle Angleterre, Boston, Lowell, Nashua, Springfield ; pour ces derniers endroits les trains partent de Montréal tous les jours à 9.00 a. m. et 8.15 p. m.

c 8.00 p. m.—Local pour Montréal.

HEURES DE L'ARRIVÉE DES TRAINS :

*9.50 a. m., *1.30 p. m., *5.44 p. m., *6.45 p. m., *9.48 p. m.—De Montréal, Toronto, des Etats-Unis et de l'Ouest.

* tous les jours ; x tous les jours, dimanches exceptés ; c dimanches seulement.

Le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination. Service de wagons-lits fait sans charge et avec promptitude.

Pour billets et renseignements adressez-vous à Ernest O. Picard, 35 rue Laframboise ou à J. P. LAZURE, chef de gare.

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les soigne
 Envoyé gratis par l'auteur
 Dr. C. J. W. O'NEILL, Ch. St-Jacques
 211, rue St-Jacques, Montréal

Son Rhumatisme a complètement disparu

Une des particularités remarquables du Tanlac c'est qu'il constitue un excellent traitement du rhumatisme. Des milliers de personnes, de partout, ont attesté qu'il les a soulagées contre cette torturante maladie. Monsieur Edmond Saint-Pierre, 209 rue Saint-Christophe, à Montréal, déclare:—

" Pendant quinze ans j'ai souffert de maux d'estomac et de rhumatisme. Je peux à peine décrire les effroyables souffrances que j'ai endurées. Lorsque je commençai à prendre du Tanlac j'étais au lit depuis quatre semaines et dans l'impossibilité presque complète de faire un mouvement. Le Tanlac m'a complètement débarrassé des maux dont je souffrais et je suis aujourd'hui en parfaite santé à tous les points de vue "

Lorsque l'appareil digestif, le foie et le rein ne fonctionnent pas normalement, l'acide urique et autres impuretés s'accumulent dans les muscles et surtout dans les articulations et y causent du rhumatisme. Le Tanlac pare à tout cela en permettant à ces organes vitaux de remplir normalement leurs fonctions.

Procurez-vous-en en bouteille aujourd'hui même chez n'importe quel bon pharmacien.

Marieville

(De notre correspondant)

A la dernière réunion des membres du " Cercle Crevier, " de l'A. C. J. C., on fit l'élection des officiers pour le prochain terme.

Font partie du nouveau conseil: MM. P.-A. Leduc, e.e.m., président, Fréd. Boulois, vice-prés., J.-Ros. Rondeau, secr., 1er cons., Ed. Ouellette, 2e cons., Geo. Gaudreau.

A la même séance, on fit également le choix de deux camarades qui devront représenter le Cercle, à la Convention régionale qui sera tenue à S.-Hyacinthe, le 8 octobre prochain. Le sort favorisa MM. P.-A. Leduc et J.-R. Rondeau.

— Le nouveau système d'alarme qu'on a installé dernièrement dans les différents quartiers de la ville, fonctionne bien. L'esai qu'on en a fait a donné de bons résultats. Il est à souhaiter cependant qu'on n'ait pas à entendre de fausses alarmes, comme cela s'est produit, ces jours derniers: la chose pourrait avoir de graves et regrettables résultats.

— Dimanche soir, le 17 du courant, il y avait réunion de famille chez M. Isaïe Bédard, à l'occasion de la visite de M. et Mme F.-X. Gélinau, de Holyoke, Mass., de leur fils Lucien, et de leur fille Anna, mariée à M. Claudio Parent, de Holyoke, en voyage de noce au Canada. Prenaient part à cette fête de famille, outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme Honorius Bédard, de S.-Hyacinthe, M. Gustave Bédard et Mlle Cécile Gladu, de Montréal, M. et Mme Francis Tétreault, M. et Mme Ernest Gagnon, Mlle Adrienne Tétreault et M. Debien, tous de Montréal; Mme Rose-Anna Brodeur et ses deux jeunes fils, de Marieville, ... Jos. Gélinau, de St-Césaire, M. et Mme Samuel Gélinau, également de Marieville.

Un banquet de circonstance leur fut servi, au cours duquel il y eut déclamations, musique et chant. On s'amusa ferme tard dans la soirée. M. Gélinau et sa famille sont retournés, mardi dernier, à Holyoke, emportant le meilleur souvenir de leur séjour de deux semaines, au Canada, où ils ont visité les membres de leurs familles et les lieux de leur naissance.

— Baptêmes: Du 15: Rosaire, Chs-Emile, enfant de Gec. Noisieux, et de Marie-Anne Authier. Parrain et marraine: Jos. Noisieux, et Agnès Rainville, grand'parents de l'enfant.

Du 17: M.-Solange, Léona, Aline, enfant de Ernest Benoit, et de Irène Meunier. Parrain et marraine: Lionel Ostiguy, et Odena Benoit, oncle et tante de l'enfant.

Du 17: Jos. Pierre, Bertrand, enfant de Edéas Théberge, et de Eva Lareau. Parrain et mar-

raïne: Jos. Delorme et Laure Théberge, oncle et tante de l'enfant.

S.-Hugues

Dimanche, 1er octobre, les membres du Cercle des Fermières étaient convoqués à la salle publique, pour recevoir les prix nombreux gagnés lors de l'exposition locale du 19 septembre. M. l'Aumônier profita de cette occasion pour témoigner sa satisfaction du beau succès obtenu, dû en grande partie aux organisatrices de l'exposition. Aussi remercia-t-il cordialement au nom de tous, pour le zèle qu'elles ont déployé. Il dit aussi combien est précieux un cercle de fermières dans une paroisse, et combien chacune doit travailler à le faire vivre, à le défendre contre les coups qui pourraient lui être portés.

Ce même jour s'ouvrait dans la paroisse, la grande retraite annuelle, prêchée par les R. Pères Rédemptoristes, et au cours de laquelle eurent lieu les Quarante-Heures. Une température idéale favorisa les paroissiens, au début; mais malgré le vent et la pluie des derniers jours, le spectacle n'était pas moins beau. Chaque cérémonie du matin et du soir les voyait nombreux et

The Quebec-Montreal & Southern Railway Co'y

HORAIRE
(Corrigé le 1er Octobre, 1922)
HEURE SOLAIRE

Trains passagers départ de St-Hyacinthe

Pour SOREL et stations intermédiaires:

2.20 P.M., tous les jours, Ex. Samedi et Dimanche.

2.50 P.M. Samedi seulement.

Pour IBERVILLE JCT., et NOYAN JCT., et stations intermédiaires:

3.00 P.M., tous les jours, Ex. Dimanche.

A.-L. CURRIE, Surintendant

N. J. FERGUSON,

Agt Gen'l Pass.

L. J. BOURBEAU,

Agt, St-Hyacinthe.

Pour les Petits

Les Sœurs de Saint-Joseph ont décidé d'ouvrir une classe privée pour les tout petits garçons qui n'ont pas encore fréquenté l'école.

Pour plus amples informations, s'adresser au Couvent St-Joseph, en ville.
J. N. O.

servents au pied de l'autel, demandant grâce, sollicitant le pardon de leurs fautes, et buvant avec avidité les paroles consolantes des zélés missionnaires.

Tout semblait annoncer le passage de Jésus parmi nous. Puisse cette visite du Maître divin, être permanente dans les âmes!..

Annoncez dans 'La Tribune'

Les dents en Porcelaine

La meilleure qualité de dents en porcelaine par séries de 14, haut ou bas, coûte 12 fois le prix des dents les plus communes.

La valeur d'une dent en porcelaine dépend surtout de l'épingle ou crampon qui retient la dent au dentier. Il n'y a qu'un métal qui est idéal pour cette fin, c'est le platine. Sa propriété de haute fusion, 1700° C., (l'argent étant de 1000°), permet de cuire la porcelaine à une température des plus élevées et partant de fabriquer une dent parfaite. Une deuxième propriété du platine, aussi importante que la première, est que le coefficient de dilatation de ce métal sous la chaleur correspond au même degré de dilatation de la porcelaine dans le même cas, d'où joint d'union parfait du crampon avec le corps de la dent. Une troisième propriété est que le platine est inoxydable.

Durant la guerre, on a ajouté du palladium (p. de f. 1700°) au platine; ceci rend l'épingle beaucoup plus dure, sans rien lui enlever de ses autres propriétés. La rareté du platine et du palladium et leur prix prohibitif ont fait recourir à une foule de substitués d'où est sortie la dent bon marché à tous les degrés.

L'apparence se donne à tout. La dent bon marché déjoue l'oeil le plus expert. Quand les crampons de la dent sont en métal ordinaire (le nickel par exemple), la porcelaine à basse fusion est employée pour éviter le trop de chaleur qui fondrait l'épingle. Ces crampons se rouillent dans la bouche et cèdent au bout de quelques années.

Plusieurs patentes existent à propos de crampons pour dents ordinaires en porcelaine. Les 2 principales sont: 1o le crampon en métal commun et recouvert d'or; 2o une petite armature de platine insérée dans la porcelaine pour en permettre la haute fusion, armature à laquelle on soude un crampon bon marché après coup. Toute soudure est incertaine. La dent à épingle dorée a fait fiasco il y a 3 ou 4 ans. Une compagnie vient de reprendre le procédé de dorure et s'efforce par une annonce à outrance à réintroduire cette dent auprès des dentistes. Toutes ces dents, l'annonce débordante payée, commandant un prix moindre sur le marché. Pour mieux réussir à vendre ces produits secondaires, l'on fournit gratuitement aux praticiens, un système de mesurage de figures pour assortir le client de dents suivant son tempérament. Bien entendu que ces mesures ne concordent qu'avec les moules de dents fournis par ces manufacturiers seulement.

L'homme d'affaires sagace saisit le tempérament de son interlocuteur en le voyant. Le dentiste de même et davantage, s'il connaît à fond les données de la science à ce sujet: c'est plus court. Ces mesurages font penser à une anecdote toute récente. Un voyageur de commerce expliquait l'autre jour à un homme d'affaires averti une addition faite à une machine. L'acheteur après mille questions inquisitives conclut: "mon cher monsieur, votre innovation pour moi est aussi utile qu'une bième roue ajoutée à une voiture." C'est cela, reprend le vendeur réduit à quia, mais c'est cette bième roue qui nous permet de vendre notre machine.

DEUX MOTS SUR L'OR. — L'or pur est de 24 carats. L'or employé pour couronnes est de 22 carats. Moins pur que cela l'or est trop dur à travailler. La soudure employée pour réunir les parties de 22 carats est de tous les carats suivant l'honnêteté du patron. Il y a même des substitués très bon marché pour aller à la soudure. L'or de moins de 15 carats goûte le cuivre dans la bouche. L'or à couronnes s'emploie à différentes épaisseurs, c'est là où se trouve l'autre truc. Les meilleurs outillages pour faire des couronnes exigent une épaisseur Standard de 30 (gauge). Peu de dentistes se servent de ces derniers perfectionnements et un grand nombre préfèrent des procédés primitifs et désuètes à la main, vieux de 30 ans, mais qui donnent la plus grande latitude possible pour mesurer sur le brillant métal. Les bureaux du Dr Fournier, ainsi que l'élite de la profession, n'emploient que les derniers outillages dits au repoussé, et de l'or à 30 (gauge) d'épaisseur lequel est standard pour ces machines! La soudure qu'il emploie n'est jamais plus basse que 18 carats et vérifiée par le gouvernement. Quand on paye, on a droit d'être servi honnêtement.

Bureaux du Dr. J. N. Paul Fournier
St-Hyacinthe, Qué. Téléphone 40

H. Messier & Fils

VEND LA BIÈRE

CHAMPLAIN

\$1.95 la douzaine
ESSAYEZ-EN UNE DOUZAINÉ.

SPECIAL PROFITEZ-EN SPECIAL

VENTE DE SAVONS

UNE VRAIE AUBAINE POUR NOS NOMBREUX CLIENTS

- 12 BARRES DE SAVON GOLD pour 90 cts (la plus grosse barre et la plus durable).
 - 12 ARRES DE SAVON P. & G. le NAPHTHA BLANC pour 90 cts. l'épargneur de temps—s'emploie à l'eau froide aussi bien qu'à l'eau chaude.
 - 23 BARRES DE SAVON LENOX pour \$1.00 barre de 8 oz., enveloppée et de très bonne qualité.
 - 7 BARRES DE SAVON IVORY pour 60 cts. Le plus pur pour la toilette, le bain et le lavage des tissus délicats, ne foule pas les lainages.
 - 3 PAQUETS de POUDRE À LAVER PEARLINE POUR 25 cts. 12 oz. Le plus gros paquet et la plus vieille marque.
- CBS SAVONS SONT LES MARQUES LES PLUS AVANTAGEUSEMENT CONNUES ET NOUS LES OFFRONS A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS PENDANT QUELQUES TEMPS. ACHETEZ-EN MAINTENANT CAR NOUS SERONS FORCÉS DE LES REMETTRE AUX PRIX RÉGULIERS SOUS PEU.
FAITES-EN PROVISION ET PAITES-LES SECHER—ILS SERONT ENCORE PLUS DURABLE.

H. MESSIER & FILS

4 Cascades Tél. 178 St-Hyacinthe

MACDONALD'S

Boite, 1/2 lb. 80¢ Paquet, 1/2 lb. 15¢
Fine Cut (Tabac à Cigarettes)



pour ceux qui aiment à rouler leur cigarettes

Le Tabac avec un coeur

VOIX DE L' A. C. J. C.

PIETE — ETUDE — ACTION

5e ANNEE No 38

LE 13 octobre 1922

L' A. C. J. C. ET LA GUERRE

"Le Comité central de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, par l'entremise de ses dix unions régionales et de ses cent vingt-cinq cercles d'études disséminés par le pays, est en état de connaître le sentiment général du public sur la demande de participation que le cabinet de Londres a faite au gouvernement canadien à l'occasion du conflit gréco-turc. L'A. C. J. C. désire représenter aux chefs du gouvernement que le patriotisme canadien se sent absolument lassé par les tentatives persistantes en vue de lier le sort du Canada au conflit qui déchire les nations d'Europe. Elle prie le gouvernement de ne pas asservir les énergies de notre jeune pays à ces entreprises de guerre absolument contraires aux légitimes préoccupations nationales des Canadiens."

ooo

L' A. C. J. C. A L'ORATOIRE ST-JOSEPH

Trente huit cercles de Montréal prennent part au pèlerinage annuel de l'association. — Une imposante cérémonie sous la direction de Mgr Piette. Conseils aux jeunes par le R. P. Bourque, O. P.

Le comité régional de l'A. C. J. C., de Montréal, a eu une belle fête, samedi, à l'Oratoire St-Joseph, et trente huit cercles d'études y étaient représentés par une foule de délégués. C'était le pèlerinage annuel qui s'est fait, cette année sous la direction de Mgr Piette, Vicaire Général du diocèse de Montréal.

Certains cercles, comme le cercle Labelle, de St-Jérôme, étaient au grand complet et d'autres avaient envoyé dix et douze délégués, ce qui fait que l'Oratoire était littéralement comble.

Le sermon de circonstance fut donné par le Père Bourque, Dominicain, curé de Notre-Dame de Grâces.

Avec son éloquence toute savante, le Père Bourque invita les jeunes à demander en ce jour de pèlerinage générale, pour l'A. C. J. C., la vertu de prudence à St-Joseph, ce patriarche dont les vertus doivent illuminer notre vie jeunes comme vieux. Les trois faiblesses possibles auxquelles les jeunes sont ordinairement enclins sont : 1° l'inconsidération qui les fait agir sans réflexion, et partant qui leur fait faire des œuvres nulles.

La deuxième faiblesse est la participation de la sensibilité, qui est une conséquence de la première et qui ruine les cœurs après les avoir longtemps affaiblis.

La troisième faiblesse possible de la jeunesse est l'inconstance ou le manque de caractère.

Le Père Bourque recommande aux jeunes de se débarrasser de

leurs faiblesses communes, pour se faire plus hommes et plus chrétiens.

Il y eut bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement par Mgr Piette.

ooo

NOTRE CONVENTION

Dimanche dernier, l'Union régionale de Saint-Hyacinthe a tenu sa sixième convention. Malgré le mauvais temps tous les cercles, moins un, avaient envoyé leurs délégués. La convention fut aussi nombreuse et suivie qu'elle le pouvait être dans les circonstances. Ce qui fait la preuve que nos cercles sont convaincus et généreux, qu'ils ne craignent ni les sacrifices, ni les ennuis dans le travail pour le bien.

Le rapport sera publié officiellement plus tard. Pour le moment je note le bel entrain des séances. Les travaux avaient été préparés avec soin et on doit dire qu'ils étaient tout à fait adaptés aux besoins de notre région. En faisant l'historique de l'A. C. J. C. dans le diocèse, le comité régional avait voulu démontrer par ce qui avait été fait ici, combien il pouvait être facile de l'exécuter ailleurs.

Les quatre rapporteurs : Nolin Fontaine, Hubert et Campbell ont établi, à l'évidence, que l'Association a sa place dans les paroisses rurales et que les cercles y peuvent faire énormément et pour leurs membres et pour toute la population. Nous reviendront un jour dans la "Voix", sur ce sujet et nous croyons que ce sont des idées qui donneront des fruits.

Le Comité Central était représenté à la Convention par notre ami de La Rochelle, le dévoué secrétaire général de l'Association de Montréal, nous avait délégué, le camarade Gauthier, du cercle Landry et membre du comité régional de Montréal. Toutes les autres unions avaient envoyé des messages de bonne sympathie. Autant de témoignages qui nous assurent que notre travail est utile, puisqu'il sut à élever le grand édifice de l'A. C. J. C. dans notre pays.

M. l'abbé Delorme, ancien du cercle Benoit XV, M. l'abbé Desranleau, aumônier régional. M. l'abbé Vézina fondateur et premier aumônier de l'Union régionale, le Rev. Père Tremblay, supérieur du Patronage, l'hôte précieux de notre convention ; M. le chanoine Sénécal, curé de la Cathédrale et représentant officiel de Mgr de Saint-Hyacinthe, suivirent nos travaux avec intérêt, et adressèrent la parole aux membres.

Les élections eurent lieu, à la fin de la séance de l'après-midi. C'est le même Conseil qu'à la session dernière : Fontaine, Avocat Adéard, président ; Messier, P. ; Nolin, G. ; Hubert, C. ; Langevin, G. ; Campbell, A. et Ouellette, G. conseillers. Les diverses charges seront distri-

buées à la première assemblée du Conseil.

MOT D'ORDRE

Travaillons sans relâche.

EN FRANCAIS

Dites :

- Verrou et non bolt,
- Piton et non screw,
- Canette et non bobin,
- Bielle et non rod,
- Moustiquaire et non screen,
- Calorifères et non pipes,
- Verre et non tumbler,
- Séchoir et non rack,
- Boyau et non hose.

CONVOICATIONS

Mardi

Georges-Etienne Cartier, Farnham; Réunion d'études à 8 heures.

Mercredi

Benoit XV, St-Hyacinthe; Réunion d'études à 8 heures.

Crevier, Marieville; Réunion d'études à 8 heures.

St-Romuald, Granby; Réunion d'études à 8 heures.

Angé-Gardien-du-Rouville, réunion d'études, à 7.30 hrs.

Vendredi

Comité régional; Réunion régionale à 9 heures.

Saint-André, Acton; Réunion d'études à 8 heures.

Saint-Denis; Réunion d'études à 8 heures.

Les Zouaves Pontificaux du Canada

Sous ce titre, l'Observato Romano, organe officieux du Vatican, publiait, à la date du 30 août dernier, l'article suivant dont nous empruntons la traduction à "La Croix de Paris".

"Québec, août—Sait-on qu'il existe au Canada une association de zouaves pontificaux qui compte près de 2000 adhérents? Naturellement, ces hommes ne sont pas tous des vétérans, bien qu'on en trouve encore beaucoup dans les rangs de ces fils dévoués du Canada.

Les vétérans authentiques ont été le noyau de l'Association qui, née dans tous les principaux centres du Canada, s'est ensuite agrandie et étendue dans bien des familles catholiques et désireuses de rendre au Saint-Père un hommage filial et direct.

Récemment reconstituée sous forme de régiment par le colonel C. E. Rouleau, cette association comprend trois bataillons et différentes sections qui empruntent leur nom à la localité où elles ont leur siège. Chaque année, pour le jour de la fête, l'association se réunit au grand complet et effectue pendant trois jours avec des fusils authentiques des exercices militaires et des excursions touristiques.

Cette année, c'est la pittoresque ville de Shawinigan, à près de 20 milles des Trois-Rivières, qui a accueilli et fêté les vétérans du Pape.

Venus de toutes les parties du Canada, ils sont là, fièrement alignés en pelotons et en compagnies; ils ont formé leurs bataillons, ils ont campé. Selon les ordres de leur colonel et de leurs

officiers, ils ont marché, défilé, manœuvré, et aussi, pourquoi pas? bu et trinqué à la santé du Pape et du roi, à la prospérité du Canada, de l'Angleterre et de la France.

Spéctacle émouvant d'attachement et de pieuse solidarité; Shawinigan en a été enchantée. L'élément le plus caractéristique était donné par les vétérans authentiques, qui pourtant ne donnaient pas l'exemple du pas cadencé, marchant à la débandade, comme des écoliers imberbes et belliqueux.

Le dernier jour fut consacré à un office funèbre pour les morts du régiment et à une manœuvre d'ensemble. Un programme de gymnastique sportive complétait la journée; il fut exécuté, cela va sans dire, par les éléments du régiment...les moins anciens. Puis après les discours d'usage, la sympathique réunion fut dissoute, et chaque groupe retourna dans sa ville avec la plus jolie allégresse, non sans avoir accepté le rendez-vous pour la fête annuelle de l'an prochain, qui réunira à Montréal le beau régiment des vieuxzouaves.

Quant à l'affection filiale et au dévouement sans bornes au Saint Père, il faut reconnaître que ces bons Canadiens tiennent la première place."

Société d'une Messe

Saint-Hyacinthe, Le 11 octobre 1922.

M. l'abbé Anthime Corbeil, curé de Saint-Joseph de Montréal, décédé le 10 courant, à l'Hôpital Notre-Dame, était membre de la Société d'une messe, section provinciale.

P.-S. Desranleau, prêtre-chancelier.

ooo

REGLEMENT DE DETTES IMPORTANTES

Tout montant, cultivateurs, marchands, industriels; paiements faciles. LE CREDIT ROYAL ENR., 17 rue St-Jean, chambres 1001-1002, MONTREAL. Téléphone: Main 11-40-1141. j. n. o.

ooo

Société d'une Messe

Evêché de Saint-Hyacinthe, Le 9 octobre 1922.

M. l'abbé Alphonse-de-Lignory Désautels, ancien curé de St-Lazare, décédé à l'Hospice Gamelin, le 28 septembre dernier, était membre de la Société d'une Messe, section provinciale.

P.-S. DESRANLEAU, prêtre-secrétaire.



VOICI QUELQUES-UNES DES IDÉES SOUMISES AU GRAND CONCOURS DE \$1,000.00 DE LA FRONTENAC!

10 Septembre 1922.

Monsieur le Gérant du Concours Brasserie Frontenac, Limitée, Montréal.

Loin de mon idée la prétention de décrocher un prix au Concours, je me contente de courir une petite chance, m'appuyant surtout sur votre indulgence, je me faufile sans bruit dans la cohue en vous assurant que si ma Muse n'a de meilleures cordes à sa Lyre elle n'est pas moins sincère dans son chant.

HONNEUR AU SUCCES MERITE DE LA BIÈRE FRONTENAC.

Que la bière soit douce, et claire, et bien couvée
Que faite de bon grain, quelque temps conservée,
Elle invite à la boire un gosier connaisseur
Et dissipe la soif, sans peser sur le cœur.
Telle est la Frontenac, universellement connue
La meilleure entre toutes de celles que j'ai bues.

Avec mes salutations empressées,

HENRI D'EMARESE

Voyageur de la maison LAPORTE MARTIN Limitée
584 Rue St-Paul Ouest, Montréal

14 Septembre 1922.

Monsieur le Gérant du Concours Brasserie Frontenac, Limitée.

Mon idée est pour annoncer la Frontenac Export Ale est de maintenir sa qualité supérieure, sa saveur et sa pureté, et chaque bouteille vendue est une annonce et un client de plus.

Votre dévoué,

EMILE AUDET

(Barbier) 843 Ste-Catherine Ouest, Montréal

A L'OEUVRE! ENVOYEZ VOTRE IDÉE DÈS MAINTENANT! QUI VOUS DIT QUE CE NE SÉRA PAS L'IDÉE GAGNANTE? \$1000, pas un dollar de moins, seront donnés GRATUITEMENT en échange des meilleures idées sur la façon d'annoncer la FRONTENAC EXPORT ALE! Demandez la circulaire GRATUITE contenant de précieuses suggestions, que nous avons fait imprimer pour vous aider! Adressez vos idées au Gérant du Concours, Brasserie Frontenac Limitée, Montréal.

“J'achète des actions de bonnes compagnies électriques de préférence à toutes autres.”

Roger W. Babson



Roger W. Babson, de Wellesley, Mass. E.U., est le plus grand économiste en Amérique. La Babson Statistical Organization, Inc., dont il est le chef fait autorité en matière financière.

Sous sa signature, M. Babson recommande fortement l'achat d'actions d'une compagnie électrique de votre ville.

En substance M. Babson dit:

Les champs les plus éloignés paraissent les plus verts. Les gens envoient leur argent en Tchéco-Slovaquie alors qu'il y a de meilleurs achats à faire dans leurs propres villes. Un placement dans sa localité offre généralement plus de garanties, et l'occasion de faire un profit, est d'habitude aussi bonne.

Parmi les hommes riches de votre ville, ceux qui ont fait leur argent ne sont pas ceux qui l'ont envoyé dans des pays lointains mais ceux qui l'ont placé dans leur propre pays, leur propre ville.

Voici trois règles à suivre pour faire un placement:

1. Examiner les conditions économiques.
2. Placer l'honnêteté avant la garantie réelle.
3. Avoir confiance dans son pays.

Les valeurs industrielles qui offrent la plus grande occasion différent suivant le temps. Dans le moment ce sont les valeurs de compagnies produisant le pouvoir et la lumière électriques.

M. Babson résume toutes les raisons qu'il a de croire préférable le placement de son argent dans les compagnies de pouvoir électrique plutôt que dans les chemins de fer, les compagnies manufacturières, de gaz, d'eau, et les entreprises commerciales; puis il conclut en disant: **“Donc, en ce moment, ce sont les compagnies de pouvoir électrique qui sont les plus attrayantes pour un placement local.”**

M. Babson donne sept raisons démontrant que les meilleurs placements sont ceux qui sont faits dans les compagnies de pouvoir électrique.

(1) Chaque compagnie dépend, dans une certaine mesure, de ses administrateurs; mais de tous les groupes, je n'en connais aucun où la valeur personnelle a aussi peu d'importance que dans le cas des compagnies de pouvoir électrique. Tout homme qui est honnête et désireux de servir ses semblables

peut faire fonctionner une telle compagnie avec succès. Il n'a pas besoin d'être un financier ni un électricien de génie. Une compagnie de pouvoir électrique qui est seule à desservir un territoire et qui donne un bon service se développe généralement indépendamment de ses administrateurs.

(2) Le coût de la main-d'oeuvre des compagnies de pouvoir électrique est relativement bas. Le pourcentage des recettes brutes qui doit s'appliquer à la main-d'oeuvre est plus petit que dans presque toutes les autres industries et plus particulièrement lorsque cette électricité est développée par un pouvoir d'eau.

(3) Dans le moment, les taux sont satisfaisants dans 90% des villes. Plusieurs augmentations ont été faites ces dernières années, mais là où le service est mesuré au moyen d'électromètres les taux sont tout à fait satisfaisants.

(4) Contrairement aux compagnies de téléphone, le prix de revient de chaque unité diminue à mesure que les affaires augmentent, c'est-à-dire que plus une compagnie de pouvoir électrique fait d'affaires, moins il lui en coûte pour fabriquer son produit.

(5) Les affaires des compagnies de pouvoir électrique sont régulières et sont moins influencées par les fluctuations du commerce que la plupart des autres industries. Il est vrai que

la consommation de pouvoir dans l'industrie est plus petite en temps de dépression qu'en temps de prospérité, mais la différence est relativement minime; l'augmentation des affaires dans l'éclairage absorbe la perte de consommation de pouvoir, et l'augmentation de consommation par les nouveaux clients compense toutes les pertes occasionnées par les vieux clients.

(6) L'usage de l'électricité dans les maisons, pour des fins autres que l'éclairage, ne fait que commencer. Des appareils électriques sont inventés pour la cuisine, le chauffage et autres usages, ce qui augmentera considérablement la consommation électrique.

(7) Le temps n'est pas loin où les produits des compagnies de pouvoir électrique devront être plus bas qu'ils ne l'ont été ces dernières années. Le taux de l'argent est aussi en baisse, ce qui est avantageux pour toutes les compagnies.

M. Babson déclare finalement qu'il ne parle d'aucune compagnie en particulier, mais qu'il fait un effort pour intéresser les gens dans leur compagnie électrique, quelle qu'elle soit, et où qu'elle soit. “Si vous voulez un rendement,” dit-il, “achetez les actions privilégiées, surtout si elles sont cumulatives. . . . Je n'écris pas comme théoricien mais comme quelqu'un qui a vingt ans d'expérience dans toutes sortes de valeurs. Ce sont celles que j'achète de préférence à toutes autres.”

Si les valeurs de compagnies de pouvoir électrique sont un placement idéal pour un des plus grands experts financiers du monde, ne sont-elles pas assez bonnes pour toute personne prévoyante qui désire placer ses fonds?

Vous aurez l'occasion de vous associer à la compagnie de pouvoir électrique de chez vous car le 14 octobre, la compagnie enverra, par la poste, à tous ses clients une offre à cet effet.

Vous trouverez, croyons-nous, cette offre très intéressante.

Si vous êtes un client de la Southern Canada Power Company, Limited, et si vous désirez participer dans ses propriétés et ses recettes, demandez à n'importe lequel de ses employés d'aller vous voir le ou après le 14 octobre.

Southern Canada Power Company Limited

MONSIEUR L'ABBE P.-J. CARDIN

Suite de la page 1.

vaient se montrer dignes de ses dons. Il a aidé à plusieurs élèves dans les collèges et les couvents, il a assisté un bon nombre de séminaristes; les étudiants en Europe ont souvent bénéficié de sa générosité; les prêtres malades ou fatigués pouvaient toujours lui demander l'hospitalité. Il savait les recevoir et les occuper selon leurs forces, leur donnant ainsi l'illusion d'être utiles et serviables. Il avait pour les pauvres et les humbles de ces attentions discrètes qui sont ignorées de tous, même de ceux qui en sont l'objet: il secourait sans le dire et sans permettre qu'on le dise même aux pauvres. Il mettait en tout cela, la désinvolture, l'indifférence qu'il semblait apporter en toute chose. Pourtant peu de détails lui échappaient, il voyait tout, entendait tout, appréciait tout; mais n'en parlait guère et ne souffrait de rien: il savait, par bonne philosophie, se mettre au-dessus des petites misères, des faiblesses et des mesquineries des hommes. Il possédait parfaitement son âme dans la patience. Telle était, en bref cette personnalité ecclésiastique.

M. Pierre-Joseph Cardin était né à Sorel, le 19 septembre 1860. Après ses études classiques et théologiques faites au collège de Sorel et au Séminaire de Saint-Hyacinthe, il fut ordonné prêtre par Mgr Moreau, le 30 septembre 1883. C'est la dernière ordination faite dans la vieille chapelle du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il fut successivement vicaire à Sainte-Rosalie, 1883-84; professeur au collège classique de Sorel 1884-85; vicaire à Saint-Alexandre 1885-87; professeur de théologie morale et vicaire de Marieville (1887-92); curé fondateur de Saint-Pierre de Véronne de Pike-River (1892-1900), où il a organisé la paroisse, bâti l'église et le presbytère en 1893; curé de Sainte-Hélène (1900-1909), où il a reconstruit l'église; d'Acton (1909-16), de Marieville (1916-21), où il a rebâti le presbytère et rebâti l'église.

En janvier 1921, il fut subitement frappé de paralysie; il remit sa cure en septembre 1921 et se retira à Saint-Hyacinthe. C'est là qu'il vient de mourir après avoir bien généreusement et bien surnaturellement supporté, pendant plus de vingt mois, non-seulement les ennuis de la paralysie, — il marchait difficilement, — mais surtout l'incapacité de manifester ses pensées. Il a souffert de cécité verbale; il comprenait très bien, mais était incapable de dire les mots qu'appelaient ses idées. Ce dut lui être un grand sacrifice, mais à ceux qui le plaignaient, il montrait le ciel, laissant bien entendre que c'était à Dieu seul qu'il s'en remettait.

Les funérailles eurent lieu lundi le 2 courant à la Cathédrale et au Séminaire. M. le chanoine Senecal, curé de la Cathédrale, son ami de toujours, chanta le premier service. Mgr de Saint-Hyacinthe honorait de sa présence son bon et dévoué serviteur; plus de cinquante prêtres, ses amis, priaient pour le repos de son âme. Au Séminaire, M. le chanoine Pratte, supérieur de la maison, officiait et une autre cinquantaine de prêtres s'y étaient également rendus pour témoigner de leur estime au regretté défunt.

M. Cardin repose maintenant dans la crypte du Séminaire, avec les fondateurs, les professeurs et les bienfaiteurs de la maison. Il a voulu dormir son dernier sommeil avec des hommes amis de la doctrine et de la tradition. *In pace in idipsum!*

Le Saint-Père et la mode

Sages Conseils du Chef de l'Église. — Concilier la Mode et les Convenances

Le moyen pour une femme d'être distinguée, c'est de concilier la mode et les convenances, l'élégance et l'esthétique; c'est affaire de tact et de doigté. La chose est d'ailleurs facile; il suffit non de s'adapter à la mode, mais de l'adapter à soi-même.

C'est là le moyen d'être toujours "distinguée", avec la simplicité élégante qui marque le vrai chic. C'est enfin le moyen d'être toujours "convenable" en gardant la délicatesse et le volonte du charme féminin Saint-François de Sales n'en demandait pas d'autre, quand il voulait Philothée Madame de Charmoisy la mieux mise de la société.

A sa suite, le Souverain Pontife n'en a pas réclamé davantage lorsqu'il a reçu les dames du patriarcat romain et leur a exposé "comme la femme doit être en même temps vertueuse et élégante". Oui "élégante" a repris Pie XI, parce que, selon le dire d'un ancien poète chrétien. "pulchri-

or in pulchriore corpore veniens virtus..." Et cependant il manque quelque chose d'exquis à l'élégance même lorsqu'elle outre-passe les confins de la vertu.

Jolies paroles, dit notre correspondant, toutes pleines de finesse et d'observation, que le Saint-Père a commentées quand il a bien voulu me recevoir en audience et me parler des questions féminines actuelles. Je vous les rapporte, telles de charmantes fleurs, au sujet de la mode; vous y trouverez la même délicate pensée.

"Je sais, ai-je dit, que Votre Sainteté préoccupée de la mode Très préoccupée comme tous, car la mode touche à la morale. La femme doit être élégante et distinguée. pour être charmante et pour charmer. Mais quand elle commence à perdre le sens du "convenable" elle commence aussi à perdre de sa vertu et de son charme et à cesser de plaire".

Fournaise à Vendre

S'adresser au No 35 1/4 rue Laframboise, Ville.
R. C.

o o o

Une annonce faite dans la Tribune vaut plus et mieux qu'une circulaire tirée et distribuée à deux mille exemplaires.

Le Parti Agraire et ses moyens d'action

(suite)

"En conséquence, elle réclame qu'on modifie l'organisation des écoles normales de façon que la formation des instituteurs et institutrices pour les villes, et la préparation des instituteurs et institutrices pour les campagnes se fassent séparément, et que des mesures soient prises pour répartir, en les équilibrant, les récompenses et l'avancement de chaque catégorie d'instituteurs.

"L'instituteur des campagnes, par ses efforts et son dévouement journalier, sera ainsi appelé à donner aux enfants du terroir beaucoup moins une instruction scientifique que surtout, et avant tout, UNE MENTALITÉ QUI LES RAMÈNE SANS CESSER VERS LE MÉTIER AGRICOLE DE LEUR PÈRE, QUI LEUR EN INSPIRE LE GOUT, LES MŒURS ET LES CONDUITE A EN DEVENIR LES FIDÈLES CONTINUATEURS."

Voilà, croyons-nous, une besogne à laquelle pourrait s'attacher profitablement l'organisation fermière de cette province: décentraliser l'enseignement de manière à ce que l'enseignement propre aux populations urbaines cesse d'absorber ce qui pourrait convenir aux populations rurales, laissant ainsi chacun dans son domaine, vivre sa vie et remplir le rôle que la Providence a assigné à chacun. Comme il n'y a guère encore ici de système d'instruction qui soit particulier à la classe rurale, ceux que leurs parents désirent faire instruire sont confiés aux seules maisons où l'on s'occupe surtout du développement au point de vue commercial, classique ou industriel; dans nos couvents, l'enseignement concorde avec celui donné dans nos collèges: on y délivre maintenant des diplômes modèles, académiques, voire des titres de bacheliers; que voulez-vous que les filles des cultivateurs aillent faire dans ces galères? Étudier la philosophie, la métaphysique, l'ontologie, le grec, le carré et de l'hypothénuse, le latin, tout cela pour retourner traire les vaches paternelles?... Aussi, malheur au pauvre diable de fils d'habitant qui osera prétendre à la main d'une pareille créature! C'est dire quel lendemain notre système actuel prépare à toute cette moitié de notre jeunesse qui, après la sortie du couvent, faute de retrouver dans le milieu où elle devra inévitablement retourner et vivre, l'idéal entrevu, et inutilement espéré... est condamnée à déperir, à s'écher sur pied, à accentuer le malaise général, et à arrêter dans son essor autrefois si magnifique la repopulation du Canada français. C'est un des petits côtés misérables de la question qui a déjà son importance, et qui à la longueur des années, nous placera dans une infériorité numérique sérieuse. Dans un pays neuf, où tous les facteurs de prospérité nationale doivent compter, ce point de vue revêt un caractère d'exceptionnelle gravité. (x)

Les petits ruisseaux forment les rivières. Un seul mariage manqué peut priver notre nation-

nalité de quelques milliers de sujets. Tant il est vrai que tout s'enchaîne dans la formation d'un peuple, et qu'on n'a pas le droit de laisser s'éteindre par insouciance ou se disperser les éléments qui peuvent contribuer à le constituer fort, ainsi que Dieu l'a voulu. Si le serviteur dont parle l'Évangile, a été puni d'avoir laissé un talent enfoui sans lui faire produire tout l'intérêt possible, et que celui qui n'a pas tiré des cinq talents à lui confiés plus de cinq autres, quand il aurait pu en produire davantage, que sera-ce de nous qui laissons vouée à l'inertie et à l'infécondité relative tant des ressources éminentes au point de vue racial? "Les nations", dit le célèbre Donoso Cortès, l'homme le plus clairvoyant que notre siècle ait connu, "ne comparaisent pas devant le tribunal du Souverain Juge, comme les individus; mais elles subissent leur châtiment dans ce monde."

Toutes les issues par où se produisent des déperditions de forces doivent être scrupuleusement fermées, sous peine d'encourir l'affaiblissement dont sont atteintes les races trop peu soucieuses de multiplier les individus.

La France, qui vit dans de perpétuelles angoisses, à côté d'ennemis populaires comme l'Allemagne, est là pour nous confirmer que les avertissements de l'homme d'état espagnol ne sont pas un vain mot.

J.-B. BOUSQUET.

(x) A titre d'exemple de ce que nous avançons, nous signalerons la lignée de Jean Guyon; du seul mariage de ce colon avec Mathurine Robin sont issus au cours de neuf générations 1 cardinal, 17 archevêques et évêques, des centaines de religieux et de religieuses, des centaines de professionnels éminents, dont l'honorable Juge Tellier, en retraite et son frère, en activité. Mentionnons le Cardinal Taschereau, Nos Seigneurs Baillargeon, P.-E. Roy, Elz. Mathieu, C.-E. Fabre, Alex. Taché, Thomas Duhamel, Dom. et Ant. Racine, Rémi Gaulin, de Kingston, Ignace Bourget, J. Frs. Hubert, Québec, Modeste Demers, Vancouver, F. X. Cloutier, Jean Langevin, Chicoutimi, Elp. Gravel, Herman Bruneau.

(à suivre)

La nouvelle revue "La Lyre"

Bienvenue à "LA LYRE"! Cette revue musicale et théâtrale qui vient justement de paraître plaira à tous. Elle contient 32 pages de musique et de textes à lire. Ses 19 pages de musique se recommandent tout particulièrement aux amateurs de musique imprimées selon les procédés typographiques les plus modernes, elle donne des choses ravissantes en fait de valse, fox-trots, marches, et chansonnettes françaises. Un seul de ces morceaux vaut plus que le prix de toute la revue. Mais elle publie aussi des photographies de Padrewski, de Galli-Curci, de Féraudy, etc. Elle nous donne des nouvelles très substantielles sur les concerts au Canada et aux États-Unis, sur le mouvement théâtral et plus particulièrement sur la Comédie-française de Paris, sur le Phonographe et les meilleurs disques du mois. Le Radio remplacera-t-il le Phonographe? est un article que tous voudront lire. Adresse: 3, rue Craig est, MONTREAL.

o o o

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis. C'est un journal sur lequel on peut compter, il est véridique, il ne vous trompera pas, il n'induit pas vos amis en erreur.

SOUVENIR

IL Y A 33 ANS

La Tribune du 4 octobre 1889 rapporte qu'un journal anglais de la ville de Hamilton a ainsi écrit: "Les francophiles qui demandent le bannissement de la langue française des écoles publiques de l'Ontario oriental, devraient se rappeler que S. M. la reine Victoria parle français à la Chambre des Lords et à la Chambre des Communes, bien que tous les membres de ces deux chambres comprennent l'anglais. Quand il s'agit du bill du budget des dépenses il emploie les termes suivants: "La reine remercie ses bons sujets, accepte leur bienveillance, et ainsi le veut". Pour un bill public, il dit: "Sois fait comme il est désiré". La formule d'un refus de sanction est très courtoise: "La reine s'avisera".

M. L. Gouin, avocat de Montréal, a été choisi unanimement à la convention de Ste-Victoire, comme candidat oppositionniste au siège vacant de député à la Chambre des Communes pour le Comté de Richelieu.

MM. les abbés P. E. Noisieux et R. Lamoureux sont ordonnés prêtres à S.-Michel de Rougemont.

M. Camille Picard part pour le Montana, où il s'établira.

A propos du dimanche la Tribune écrit: "Nous protestons, comme c'est notre devoir de le faire, contre ces excursions du dimanche, maintes fois défendues par les autorités religieuses. Ces voyages sont toujours un sujet de scandale et souvent une occasion de péché."

La Tribune du 11 octobre 1889 annonce le refus de M. L. Gouin à la candidature libérale dans le comté de Richelieu.

Dans une assemblée, tenue à Ste-Catherine, Ont., l'hon. M. Laurier, a fait chaleureusement appel au peuple d'Ontario, lui demandant de ne pas nier à la province de Québec les droits du self government.

A Toronto, M. Laurier avait dit: "Vous êtes Anglais, je suis Français. Où voulez-vous aller chercher vos modèles? En France, où l'on a pros crit les Jésuites? ou en Angleterre, où on les a recueillis?"

La fête du S.-Rosaire a été célébrée avec éclat à la paroisse. Le R. P. Gauvreau a prononcé le sermon de circonstance. Le chœur de chant était sous la direction de M. S. Casavant.

M. Désiré Dumaine a été élu président de l'Union S.-Joseph.

Marieville

(De notre correspondant)

— Étaient de passage, ces jours derniers: MM. les abbés Dan. Charbonneau, vic. à Verchères, le R. P. Alp. de Montigny, c.s.c., Ars. Benoit, de S.-Angèle, E. Lemonde, de S.-Mathias, R. Gingras, de N.-D. de Stanbridge, J.-L. Charbonneau, le nouveau curé de Fréligsburg, et Charles Poirier, curé d'Assiniboia, Sask.

— M. le curé a commencé cette semaine la visite de paroisse à la campagne.